

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**L'enseignement  
supérieur agricole,  
vétérinaire  
et de paysage**

**LAVENTURE  
DUVIVANT.FR**  
RÉVÈLE TON TALENT



- Des formations menant aux métiers de vétérinaire, de paysagiste concepteur, d'ingénieur ou de technicien supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'agronomie, de l'alimentation, de la forêt et du bois, de l'eau et de l'environnement...
- Des formations accessibles par voie scolaire, apprentissage, validation des acquis de l'expérience ou formation professionnelle continue.
- De nombreux diplômes : brevet de technicien supérieur agricole, ingénieur, vétérinaire, diplôme d'État de paysagiste, licence professionnelle, master, doctorat...
- Des établissements ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international.
- Une insertion professionnelle et sociale réussie.



## Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

- **Un diplôme accessible en 2 ans après le bac**, par voie scolaire, apprentissage, formation continue ou validation des acquis de l'expérience.
- **Une formation théorique et pratique.**
- **Des mises en situation professionnelle.**
- **Des enseignants disponibles et pluridisciplinaires.**
- **Des établissements à taille humaine répartis sur tout le territoire.**
- **La possibilité de bourses sur critères sociaux.**
- **Des débouchés professionnels multiples :** chef d'exploitation, responsable de culture ou d'élevage, chef d'équipe, gestionnaire forestier, technico-commercial, technicien d'expérimentation, contrôleur qualité, inséminateur, maître de chai, conseiller en agroéquipements...

### Le BTSA permet une insertion professionnelle rapide, mais c'est aussi une passerelle pour poursuivre des études :

- 50% des titulaires du BTSA poursuivent des études, majoritairement en licence professionnelle.
- **Préparer un second BTSA** en 1 an pour acquérir des compétences complémentaires.
- **Préparer une licence pro** en 1 an (plus rarement une licence).
- **Entrer en grande école** pour préparer un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste, après la réussite d'un concours spécifique.



*Les établissements d'enseignement technique agricole offrent des formations post-bac : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), certificats de spécialisations agricole (formation post-bac par apprentissage en 1 an) et brevets de technicien supérieur agricole (BTSA).  
Inscription via [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)*

# L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

**Les formations d'ingénieur agronome, de vétérinaire et de paysagiste, attirent chaque année, de plus en plus d'étudiants.**

Des licences pro aux doctorats, en passant par les masters ou les formations continues, les offres de formation sont multiples et intéressent un large public.

En plus de **taux d'insertion professionnelle excellents**, les étudiants viennent chercher dans ces cursus, un enseignement concret et personnalisé, capable de bien les préparer aux métiers auxquels ils aspirent, tout en **répondant aux défis actuels** : alimentation durable, protection de l'environnement, développement des territoires, santé et bien-être des animaux, énergie renouvelable, entretien des paysages...

Les études supérieures dans l'enseignement agricole ont la particularité d'être dispensées au sein d'**établissements à taille humaine**. Ceux-ci sont équipés d'**installations techniques modernes**, adaptées aussi bien à la réalisation de projets collectifs ou de travaux pratiques, qu'à une collaboration avancée avec les instituts de recherche.



## Devenir ingénieur agronome

Qu'il soit ingénieur en agronomie,

en agroalimentaire, en foresterie, en construction bois, en environnement, en paysage, ou en génie de l'eau... l'ingénieur est amené à traiter des problèmes de nature scientifique, sociale et économique posés par les technologies du vivant, telles que la génétique, la nutrition, l'alimentation, la microbiologie, l'hydrologie...

nombre de vétérinaires travaillent au sein de laboratoires de recherche, d'entreprises agroalimentaires ou pharmaceutiques et dans des services publics.

les enseignants des lycées agricoles mettront en œuvre un enseignement dans une discipline technique et professionnelle ou une discipline générale.



## Devenir paysagiste

Concepteur au service des territoires, le paysagiste diplômé d'État conçoit et assure la maîtrise d'œuvre d'aménagements de l'espace extérieur à des échelles de territoire variées (parcs, jardins, espaces publics, projets d'urbanisme, de territoire). Les paysagistes se distinguent par une part élevée de travailleurs indépendants.



## Devenir chercheur

Tous les établissements sont activement impliqués au sein d'écoles doctorales. Les études doctorales mènent au doctorat (diplôme de 3<sup>e</sup> cycle, bac +8) et ouvrent essentiellement sur des carrières de chercheur ou enseignant-chercheur. Dans le domaine de la recherche appliquée, le chercheur effectue les travaux de conception et de développement des nouveaux produits ou des nouveaux procédés en milieu industriel. Les grandes entreprises internationales recrutent de plus en plus de docteurs, à des postes de cadres et dans des domaines très variés.



## Devenir vétérinaire

Spécialiste en santé animale, le vétérinaire

est amené à soigner tous types d'animaux, qu'ils soient d'élevage ou de compagnie.

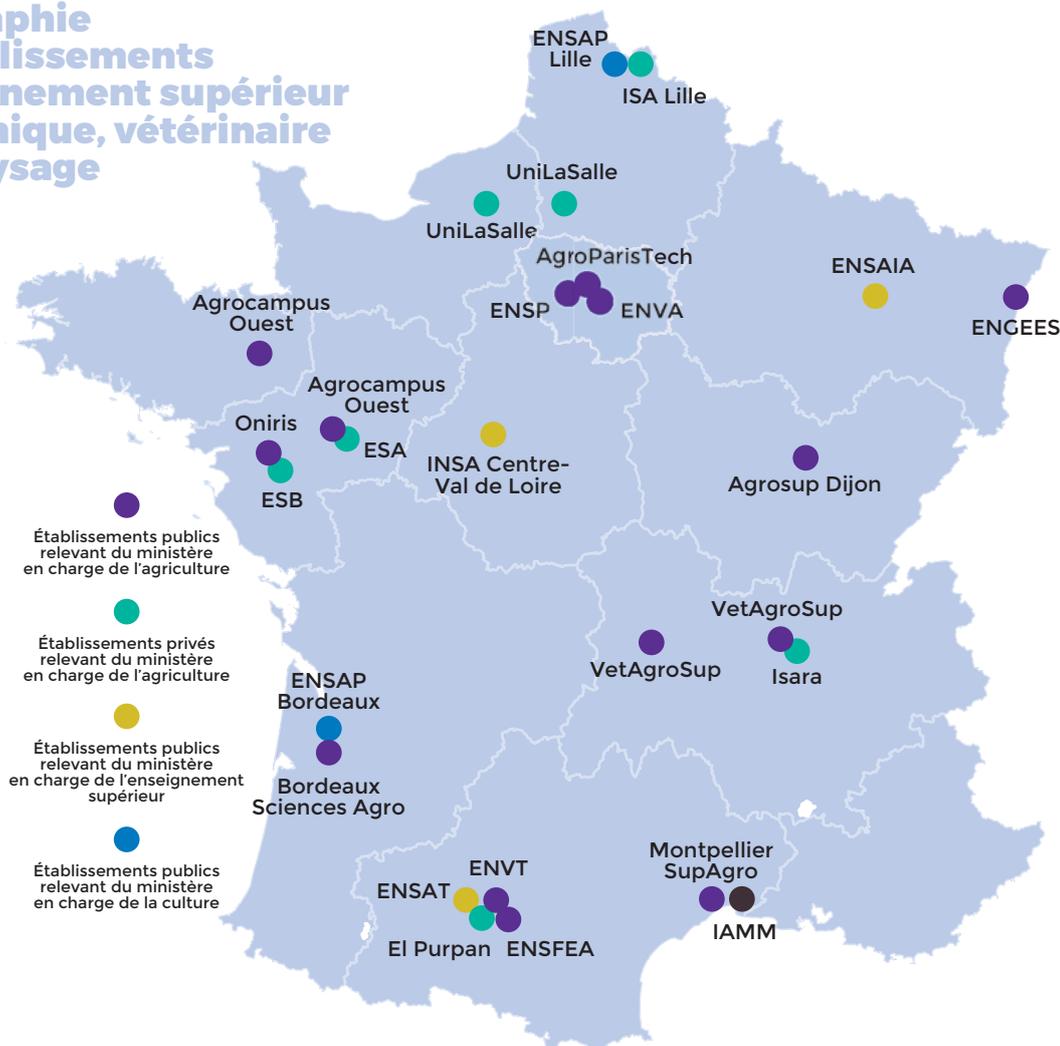
Le vétérinaire joue également un rôle important en matière de santé humaine, pour maîtriser les maladies transmissibles à l'humain et pour assurer le contrôle sanitaire de notre alimentation. À ce titre,



## Devenir enseignant en lycée agricole

Après deux ans d'une formation ouverte aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur,

# Cartographie des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage



## Agrocampus Ouest

Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

[agrocampus-ouest.fr](http://agrocampus-ouest.fr)  
Campus à Rennes et Angers

## AgroParisTech

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement

[agroparistech.fr](http://agroparistech.fr)  
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou

## Agrosup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

[agrosupdijon.fr](http://agrosupdijon.fr)

## Bordeaux Sciences Agro

École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine

[agro-bordeaux.fr](http://agro-bordeaux.fr)

## El Purpan

École d'ingénieurs de Purpan

[purpan.fr](http://purpan.fr)

## ENSFEA

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

[ensfea.fr](http://ensfea.fr)

## ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

[engees.unistra.fr](http://engees.unistra.fr)

## ENSAIA

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires

[ensaia.univ-lorraine.fr](http://ensaia.univ-lorraine.fr)

## ENSAP Bordeaux

École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux

[bordeaux.archi.fr](http://bordeaux.archi.fr)

## ENSAP Lille

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

[lille.archi.fr](http://lille.archi.fr)

## ENSAT

École nationale supérieure agronomique de Toulouse

[ensat.fr](http://ensat.fr)

## ENSP

École nationale supérieure de paysage

[ecole-paysage.fr](http://ecole-paysage.fr)

Campus à Versailles et Marseille

## ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort

[vet-alfort.fr](http://vet-alfort.fr)

## ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse

[envt.fr](http://envt.fr)

## ESA

École supérieure d'agriculture d'Angers

[groupe-esa.com](http://groupe-esa.com)

## ESB

École supérieure du bois

[esb-campus.fr](http://esb-campus.fr)

## IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

[iamm.ciheam.org](http://iamm.ciheam.org)

## INSA Centre-Val de Loire

Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire

[insa-centrevalde Loire.fr](http://insa-centrevalde Loire.fr)

Campus de Blois

## ISA Lille

Institut supérieur d'agriculture de Lille

[isa-lille.fr](http://isa-lille.fr)

## Isara-Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes

[isara.fr](http://isara.fr)

## Montpellier SupAgro

Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier

[supagro.fr](http://supagro.fr)

## Oniris

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

[oniris-nantes.fr](http://oniris-nantes.fr)

## UniLaSalle

Institut polytechnique UniLaSalle

[unilasalle.fr](http://unilasalle.fr)

Campus à Beauvais et à Rouen

## VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

[vetagro-sup.fr](http://vetagro-sup.fr)

Campus à Clermont-Ferrand et Lyon



# Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

Une formation post-bac professionnalisante de **2 ans** proposée par des établissements publics ou privés répartis sur tout le territoire.



## Une offre de formation riche

### Équipement pour l'agriculture

- \* BTSA Génie des équipements agricoles

### Production

- \* BTSA Agronomie
- \* BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- \* BTSA Aquaculture
- \* BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- \* BTSA Productions animales
- \* BTSA Production horticole
- \* BTSA Viticulture-œnologie

### Transformation

- \* BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
- \* BTSA Sciences et technologies des aliments qui se décline en 4 spécialités : aliments et processus technologiques, produits céréaliers, produits laitiers, viandes et produits de la pêche.

### Service

- \* BTSA Développement, animation des territoires ruraux

### Commerce

- \* BTSA Technico-commercial qui se décline suivant les établissements en champs professionnels : agrofournitures, vins et spiritueux, produits alimentaires et boissons, produits de la filière forêt/bois, jardin et végétaux d'ornement, animaux d'élevage et de compagnie.

### Aménagement

- \* BTSA Aménagements paysagers
- \* BTSA Gestion forestière
- \* BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- \* BTSA Gestion et protection de la nature



**Une formation théorique et pratique** en lien avec le monde professionnel avec des enseignements professionnels et des enseignements généraux, des stages en entreprises.

**Des mises en situation professionnelle** sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement.

**Des enseignants disponibles et pluridisciplinaires.**

**Des établissements à taille humaine répartis sur tout le territoire** et animés d'une vie étudiante riche.





## Des voies de formation diversifiées

- Formation initiale scolaire.
- Formation initiale par apprentissage.
- Formation continue.
- Validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Poursuite d'études

- **Préparer un second BTSa en 1 an**, pour acquérir des compétences complémentaires.
- La moitié des titulaires d'un BTSa poursuivent des études, majoritairement en **licence professionnelle (1 an)**.
- De multiples opportunités existent également pour **intégrer une grande école** :

Concours « agro » voie C

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an.

Écoles publiques d'ingénieurs

Concours « véto » voie C

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an.

Écoles nationales vétérinaires

### J'ai un BTSa

Concours paysage

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS paysage en 1 an.

Écoles nationales de paysage

Concours « agro » apprentissage

Écoles publiques d'ingénieurs

Plus d'informations sur les concours d'accès aux écoles publiques d'ingénieurs, vétérinaires et de paysage relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : [concours-agro-veto.net](http://concours-agro-veto.net) et [ecole-paysage.fr](http://ecole-paysage.fr)

Les écoles privées d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture recrutent également à bac+2.

Plus d'informations sur les passerelles existantes sur le site de chacune des écoles.

# 90%

de taux d'insertion  
professionnelle  
3 ans après le diplôme

# 1/4

des diplômés formés par  
la voie de l'apprentissage

## Comment s'inscrire ?

- Les demandes d'inscription dans les classes préparant au diplôme de BTSa des établissements publics et privés de l'enseignement agricole, en formation initiale scolaire ou en apprentissage, se font chaque année sur la plateforme nationale : [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)



# Ingénieur



Les ingénieurs en agronomie, en agroalimentaire, en foresterie, en construction bois, en environnement, en paysage, mais aussi en génie de l'eau, sont amenés à répondre aux problèmes de nature scientifique, sociale et économique posés par les technologies du vivant, telles que la génétique, la nutrition, l'alimentation, la microbiologie, l'hydrologie, la gestion financière, l'aménagement...



## 16 établissements forment des ingénieurs agronomes

- 8 écoles publiques d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture : **Agrocampus Ouest, AgroParisTech, Agrosup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, Engees, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgro Sup.**
- 6 écoles privées d'ingénieurs sous contrat avec le ministère chargé de l'agriculture : **EI Purpan, ESA d'Angers, ESB, ISA Lille – Yncréa, Isara-Lyon, UniLaSalle.**
- 2 écoles publiques d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur : **ENSAIA de Nancy, Toulouse INP-ENSAT.**



## Formation & diplôme

**Durée** de la formation en école d'ingénieurs en formation initiale : 3 ou 5 ans (en cas de cycle préparatoire intégré).

**Voies de formation** : formation initiale sous statut étudiant ou apprenti, formation continue, validation des acquis de l'expérience.

**Enseignements** : sciences et outils de l'ingénieur, agrobiosciences (sciences et techniques de l'agronomie, de l'agriculture et de la forêt, de l'alimentation, de l'environnement, ...), sciences économiques, humaines et sociales (management, communication, gestion, éthique, langues vivantes...), ...

**Niveau terminal d'études** : bac +5.

**Nature du diplôme** : titre d'ingénieur diplômé, conférant le grade master.

**Atouts des grandes écoles** : un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche ; une proximité avec les entreprises (enseignements professionnels, projets industriels, stages) ; une ouverture sur l'innovation et la création d'activité ou d'entreprise ; une ouverture internationale et multiculturelle (stages à l'étranger, mobilité académique, apprentissage linguistique, accueil d'étudiants étrangers) ; une vie étudiante riche grâce à un milieu associatif dynamique.



**Un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche.**



# À chacun sa voie pour entrer en école d'ingénieurs

**Un concours « agro » commun aux écoles publiques et des concours spécifiques pour les écoles privées sous contrat**

## J'ai un bac général

Après une prépa BCPST en 2 ans **Voie A du concours « agro »**

Parcoursup : recrutement post-bac de certaines écoles publiques et concours spécifiques des écoles privées sous contrat

## J'ai un bac technologique

Après une prépa TB en 2 ans **Voie A TB du concours « agro »**

Concours spécifiques des écoles privées sous contrat

## J'ai un bac +2

Avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT  
Et la possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an **Voie C du concours « agro »**

Avec un diplôme de DUT obtenu l'année de présentation au concours **Voie C2 du concours « agro »**

Avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT **Voie apprentissage du concours « agro »**

Concours spécifiques des écoles privées sous contrat

## J'ai un bac +2 ou +3

Avec 120 crédits européens de licence ou une licence pro **Voie B du concours « agro »**

Avec une licence pro **Voie apprentissage du concours « agro »**

Concours spécifiques des écoles privées sous contrat

Nombre de places par voie au concours « agro » donné à titre indicatif (chiffres de la session 2020) :

A : 968 / A TB : 56 / C : 103 / C2 : 149 / Apprentissage : 214 / B : 178

# 93,2%

des ingénieurs entrés sur le marché du travail sont en emploi un an après la sortie de l'école

## Rémunération moyenne annuelle

  
**33 004 €**  
bruts

La moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée ou non (hors volontariat). Les primes et avantages sont pris en compte.

## Principaux secteurs d'activité

Industrie agroalimentaire .....	<b>23%</b>
Service aux entreprises & aux particuliers .....	<b>17%</b>
Organisations professionnelles agricoles .....	<b>13%</b>
Commerce, distribution .....	<b>9%</b>
Développement, aménagement, environnement, paysage .....	<b>9%</b>

Source : enquête exhaustive réalisée en 2019 par les écoles d'ingénieurs relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur l'insertion professionnelle de leurs diplômés 2017 (principaux résultats un an après la sortie de l'école).



# Vétérinaire



Le vétérinaire soigne les animaux d'élevage, de compagnie, de sport... Il peut également exercer dans la recherche, les entreprises agroalimentaires, pharmaceutiques ou dans des services publics. Le vétérinaire est l'interface entre la santé animale et la santé humaine, acteur incontournable de la sécurité sanitaire de l'alimentation. Il participe également aux programmes de gestion des espèces des populations animales urbaines ou rurales, de la préservation de la santé publique et du développement durable.



## 4 établissements forment des docteurs vétérinaires

- L'école nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA).
- L'école nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT).
- L'école nationale vétérinaire de Nantes au sein d'Oniris.
- L'école nationale vétérinaire de Lyon au sein de VetAgro Sup.



## Formation & diplôme

**Durée** : 5 ans en école nationale vétérinaire.

**Voie de formation** : formation uniquement par la voie initiale sous statut étudiant

### Enseignements :

Un tronc commun de 8 semestres qui comprend des enseignements théoriques dirigés, pratiques et de formation clinique, validé par le diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV).

Une année d'approfondissement des connaissances dans le secteur professionnel choisi (animaux de production, animaux de compagnie, équidés, industrie, recherche, santé publique vétérinaire). La validation de cette année permet de soutenir la thèse de doctorat vétérinaire.

**Niveau terminal d'études** : bac +7

**Nature du diplôme** : doctorat vétérinaire, seul diplôme permettant d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux, en France ainsi que dans toute l'Union européenne.

**Atouts des écoles vétérinaires** : un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche ; une ouverture internationale et multiculturelle (stages à l'étranger, mobilité académique, apprentissage linguistique, accueil d'étudiants étrangers) ; une vie étudiante riche grâce à un milieu associatif dynamique.



**Une excellente insertion professionnelle.**





# À chacun sa voie pour entrer en école nationale vétérinaire

## Un concours « véto » commun aux 4 écoles

**J'ai un bac général**

Après une prépa BCPST en 2 ans

Voie A du concours

**J'ai un bac technologique**

Après une prépa TB en 2 ans

Voie A TB du concours

**J'ai un bac +2**

Avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT et la possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an

Voie C du concours

**J'ai un bac +2 ou +3**

Avec 120 crédits européens de licence ou une licence pro

Voie B du concours

Nombre de places par voie au concours « véto » donné à titre indicatif (chiffres de la session 2020) :  
A : 462 / A TB : 10 / C : 95 / B : 68

# 94%

des vétérinaires entrés sur le marché du travail sont en emploi un an après la sortie de l'école

## Rémunération moyenne annuelle

  
**29 146 €**  
bruts

La moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée ou non (hors volontariat). Les primes et avantages sont pris en compte.

## Principales fonctions exercées

Vétérinaire animaux de compagnie .....	<b>51%</b>
Vétérinaire mixte .....	<b>29%</b>
Vétérinaire animaux d'élevage .....	<b>12%</b>
Vétérinaire équins .....	<b>5%</b>

# 76,4%

sont des femmes



# 73%

sont en CDI



Source : enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des diplômés réalisée en 2019 par les écoles nationales vétérinaires.



# Paysagiste



Le paysagiste conçoit et assure la maîtrise d'ouvrage d'aménagements à des échelles de territoire variées (parcs et jardins, espaces publics, projet de territoire) et modèle ainsi les milieux urbains comme ruraux. Créatif mais gardant le sens des réalités, il s'efforce d'améliorer le cadre de vie. Il prend en compte des temporalités complexes (croissance des végétaux, cycle des saisons, calendriers économiques et politiques...). La profession se distingue notamment par une proportion significative de travailleurs indépendants.



## 5 établissements forment des paysagistes concepteurs

- L'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) relevant du ministère chargé de l'agriculture.
- Les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage ENSAP Bordeaux et ENSAP Lille, relevant du ministère de la culture.
- L'institut national supérieur des sciences appliquées INSA Centre-Val de Loire relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- L'institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Agrocampus Ouest, relevant du ministère chargé de l'agriculture, (accrédité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé, spécialité paysage).



## Formation & diplôme

**Durée** du cycle de diplôme d'État de paysagiste (DEP) : 3 ans.

**Voies de formation** : formation initiale sous statut étudiant ou apprenti, validation des acquis de l'expérience

### Domaines d'enseignement :

- Théories et pratiques du projet de paysage
- Culture technique et sciences de l'environnement
- Démarche artistique
- Compréhension des paysages dans l'espace et dans le temps
- Langages et représentation
- Initiation à la recherche

**Niveau terminal d'études** : bac+5

**Nature du diplôme** : diplôme d'État de paysagiste, conférant le grade de master.



**Un métier de création à la frontière entre écologie et urbanisme.**



# À chacun sa voie pour entrer en école de paysage et préparer le DEP

## Un recrutement post-bac spécifique à chaque école de paysage

**Je prépare le bac**

Préinscription sur parcoursup

Cycle préparatoire d'études en paysage

## Et un concours commun aux 4 écoles de paysage

**J'ai un bac +2**

Diplôme européen d'études supérieures sanctionnant une formation de deux ans et ayant validé 120 crédits européens

Voie externe du concours commun

**J'ai un bac +2**

Après avoir validé 120 crédits européens d'un cycle préparatoire d'études en paysage

Voie interne du concours commun

**J'ai un bac +3**

Titre ou diplôme européen de niveau bac +3 conférant 180 crédits européens

Admis sur titre directement en 2<sup>e</sup> année d'école de paysage

Nombre de places en 2019 : 288 inscrits et 81 admis. Toutes voies d'accès confondues (chiffre de la session 2020): 201



## Rémunération moyenne annuelle

**25 484 €**  
bruts

La moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée ou non (hors volontariat). Les primes et avantages sont pris en compte.

## Principales fonctions exercées

Paysagiste-concepteur .....	<b>51%</b>
Direction, gérance .....	<b>20%</b>
Autre .....	<b>29%</b>

# 88,4%

des paysagistes entrés sur le marché du travail sont en emploi un an après la sortie de l'école

# 23,7%

des paysagistes sont indépendants dans le secteur de la conception et l'aménagement paysager

# 62%

sont des femmes



# 53,6%

sont en CDI



Source : enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des diplômés 2017 réalisée en 2019 par l'École nationale supérieure de paysage de Versailles.



# Devenir professeur en lycée agricole

Le professeur en lycée agricole enseigne soit dans les **disciplines générales**, soit dans les **disciplines professionnelles spécifiques à l'enseignement agricole** au sein de filières de formation allant de la 4<sup>e</sup> à la terminale (voies générale, technologique et professionnelle), jusqu'à l'enseignement supérieur (brevet de technicien supérieur agricole).



## 1 école de formation

### L'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole à Toulouse (ENSFEA).

Pour devenir professeur de lycée agricole, il est conseillé de suivre la formation du **Master MEEF** – parcours **Professorat dans l'enseignement général, technologique et professionnel agricole**, qui prépare à exercer dans le contexte spécifique des établissements d'enseignement agricole. La formation intègre un approfondissement disciplinaire, la didactique de la discipline et permet d'acquérir des compétences pour les concours de recrutement d'enseignant dans l'enseignement agricole.



## Concours et formations

- Des **concours externes** pour devenir professeur certifié de l'enseignement agricole (PCEA) ou professeur de lycée professionnel agricole (PLPA) sont organisés en fin de première année du master MEEF. Les titulaires d'un autre master 1, d'un master 2 ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent, peuvent également se présenter aux concours de recrutement d'enseignant dans l'enseignement agricole.

Une fois reçus au concours, les lauréats sont **fonctionnaires stagiaires** pendant une année scolaire et suivent une formation en alternance :

- 10 semaines en formation à l'ENSFEA.

- en **stage** dans un établissement d'enseignement agricole public. Ils exercent à temps plein dont un mi-temps consacré à leur formation et l'autre mi-temps pour un service d'enseignement en responsabilité. Ils sont accompagnés par un conseiller pédagogique. Dans un premier temps, le professeur stagiaire observe le conseiller pédagogique dans la classe, puis l'accompagne dans les séquences d'enseignement et exerce enfin en responsabilité, privilégiant une entrée progressive dans le métier.

Les autres concours : après quelques années d'expériences (minimum 3 ans en qualité d'enseignant contractuel d'État), il est également possible de passer les concours de PCEA ou PLPA par la voie interne ou par concours réservé.

Une fois reçus au concours, les lauréats sont affectés dans un établissement et suivent 6 semaines de formation à l'ENSFEA, dont 2 semaines de stage auprès d'un conseiller pédagogique.

**Renseignements : [ensfea.fr](http://ensfea.fr)**

# Les missions du professeur en lycée en agricole

## L'enseignement :

- transmettre des savoirs généraux, technologiques et professionnels à des élèves qui se destinent aux métiers de la production agricole, de l'agroalimentaire, de la transformation et la commercialisation, de l'aménagement et la gestion des espaces naturels, des services aux personnes et aux territoires, etc. ;
- animer des séquences de formation diversifiées dans sa discipline et en interdisciplinarité en privilégiant une diversification des méthodes pédagogiques (travaux en petits groupes, approches de terrain en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques, évaluation capacitaire etc.).

## Les activités transversales liées aux missions caractérisant l'enseignement agricole :

- contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle : participer à l'orientation des élèves, entretenir des relations avec les familles, etc. ;
- participer à l'animation et au développement des territoires ;
- contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et à l'innovation agricole et agroalimentaire ;
- participer aux actions de coopération internationale.



## Un métier qui permet d'évoluer dans sa vie professionnelle

Le professeur de lycée agricole est amené tout au long de sa carrière à actualiser et à développer ses compétences grâce à la formation continue. Les enseignants peuvent aussi évoluer dans l'exercice de leur métier ou changer d'activité au sein de l'enseignement agricole.



## Il est possible de faire évoluer sa fonction :

- en diversifiant ses activités par la mise en œuvre d'une des cinq missions de l'enseignement agricole (ex : coopération internationale, animation et développement du territoire, etc.) ;
- en obtenant une mutation dans un autre établissement d'enseignement agricole, en prenant des responsabilités au sein de l'enseignement agricole (direction, direction adjointe d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, direction d'atelier technologique ou d'exploitation agricole, inspecteur de l'enseignement agricole)
- par mutation sur tout emploi offert aux enseignants (administration centrale, services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de l'alimentation).

# Être apprenti dans l'enseignement agricole

Préparer un diplôme de l'enseignement professionnel du second degré ou de l'enseignement supérieur en apprentissage, c'est possible dans l'enseignement agricole ! Ce système de formation où pratique et théorie alternent, permet de mieux appréhender la réalité du terrain et d'être prêt à rejoindre le marché du travail.



## L'apprentissage

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans.

**L'apprenti est rémunéré** tout au long de la formation.

L'apprentissage permet de répondre aux besoins des jeunes qui souhaitent se former et acquérir une qualification mais également à ceux des entreprises qui recherchent des jeunes motivés et expérimentés.

Faire le choix de l'apprentissage dans l'enseignement agricole, c'est acquérir une expérience professionnelle concrète, en apprenant directement au contact de professionnels avec l'accompagnement d'un maître d'apprentissage expérimenté, en conditions réelles mais également enrichir son expérience d'une solide base pratique et théorique.

## L'apprentissage dans l'enseignement agricole : un tremplin vers l'emploi

### La formation

→ Les formations de l'enseignement agricole par apprentissage préparent aujourd'hui à l'ensemble des métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature, du paysage et des territoires, en offrant tout l'éventail des formations, du CAP agricole au diplôme d'ingénieur, sur l'ensemble du territoire.

### La durée des études

→ La durée du contrat d'apprentissage (de 1 à 3 ans) dépend du titre ou du diplôme préparé et peut être adaptée en fonction du niveau initial du jeune.

# 87,4%

de taux net d'emploi  
pour les diplômés  
des formations  
par apprentissage du CAPa  
au diplôme d'ingénieur



# Devenir ingénieur par la voie de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur agronomique public

- **Vous avez moins de 30 ans** et un projet professionnel clairement identifié.
- **Vous êtes titulaire d'un BTSA**, d'un BTS, d'un DUT, d'une licence professionnelle ou vous préparez un de ces diplômes.
- **Vous souhaitez reprendre vos études ou les poursuivre pour devenir ingénieur** tout en étant salarié, dans des domaines variés comme l'agronomie, l'agroalimentaire, l'horticulture, le paysage, l'environnement ou la gestion de l'entreprise agricole.
- **Vous pouvez bénéficier d'une formation alternant** périodes en entreprise et périodes en école avec un double tutorat : maître d'apprentissage en entreprise et enseignant chercheur en école d'ingénieur.



**Les candidats souhaitant suivre la formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage passent un concours commun national.**



**Un large choix d'école formant des ingénieurs par la voie de l'apprentissage :**



## Le concours

Ce concours est commun à l'ensemble des écoles d'ingénieurs de l'enseignement supérieur agronomique public proposant une formation par la voie de l'apprentissage.

### → Janvier

Inscription au concours :  
3 vœux maximum,  
correspondant à 3 cursus ingénieur par apprentissage.

### → Mars

Épreuves d'aptitude :  
- examen des dossiers ;  
- épreuves écrites : anglais + analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques.

### → Avril

Si admissible, entretien d'admission avec un jury dans chaque école où le candidat a postulé.

### → Mai

Résultats communiqués début mai pour permettre aux candidats, accompagnés par les écoles, de trouver un contrat d'apprentissage.

